

REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

RÉSULTATS 2018

Ces résultats technico-économiques 2018 ont permis ainsi de caractériser l'exploitation lotoise, cependant cela ne représente que 16 % des élevages ovins allaitants lotois d'au moins 50 brebis.

• Caractéristiques des exploitations

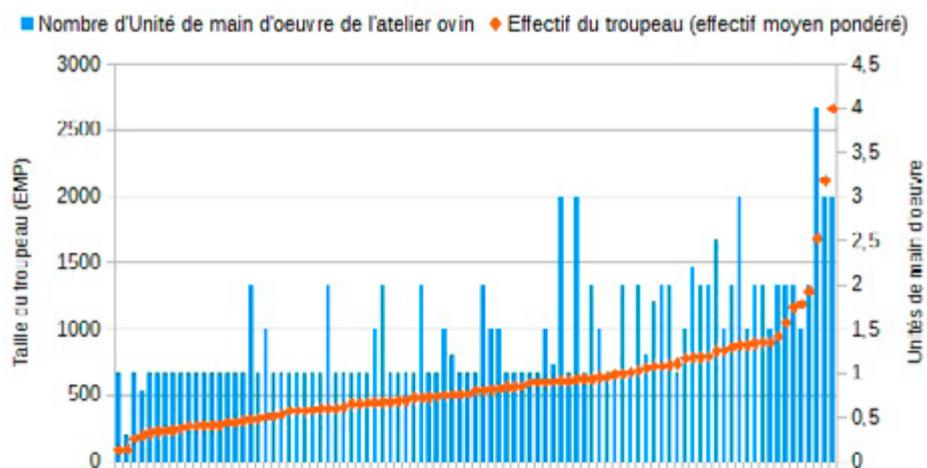
Caractéristique	Moyenne	La moitié des élevages du groupe ont entre...	Evolution 2017-2018
Taille du troupeau (EMP*)	595	382 et 719 EMP	↗
Unités de Main d'Oeuvre atelier ovin (UMO)	1,4	1,0 et 2,0 UMO	↘
Surface Agricole Utile totale (ha)	199	102 et 249 ha	↗
Surface Fourragère Principale atelier ovin (ha)	89	48 et 116 ha	↗
Surface pastorale individuelle (ha)	121	46 et 155 ha	→
Chargement (EMP/ha) (hors parcours)	7,5	5,0 et 9,2 EMP/ha	→
Chargement (EMP/ha) (avec parcours)	4	2,5 et 4,8 EMP/ha	→

*EMP : Effectif Moyen Présent : nombre moyen de brebis présentes sur l'année

Les ateliers ovins présentés sont de taille beaucoup plus importante que la moyenne départementale (taille moyenne des 566 ateliers de plus de 50 brebis : 340 EMP). 76 % des élevages du groupe se situent sur le Causse du Lot. Ils utilisent d'importantes surfaces pastorales (landes et parcours) qui représentent en moyenne près de 60 % de la surface totale exploitée.

A taille de cheptel équivalente, le niveau de main d'œuvre requis peut varier du simple au double, comme l'illustre le graphique suivant. Jusqu'à 500 EMP, la main d'œuvre de l'atelier est de 1 UMO dans la plupart des cas (en moyenne on a 427 EMP pour 1 UMO). Les troupeaux de plus de 500 EMP comptent généralement au moins 1,5 UMO.

Taille du troupeau et main d'oeuvre



Siège Social
CHAMBRE D'AGRICULTURE
 430 avenue Jean JAURES
 CS60199
 46004 CAHORS CEDEX 9
 Tél. : 05 65 23 22 21
 Fax : 05 65 23 22 19
 Email : accueil@lot.chambagri.fr

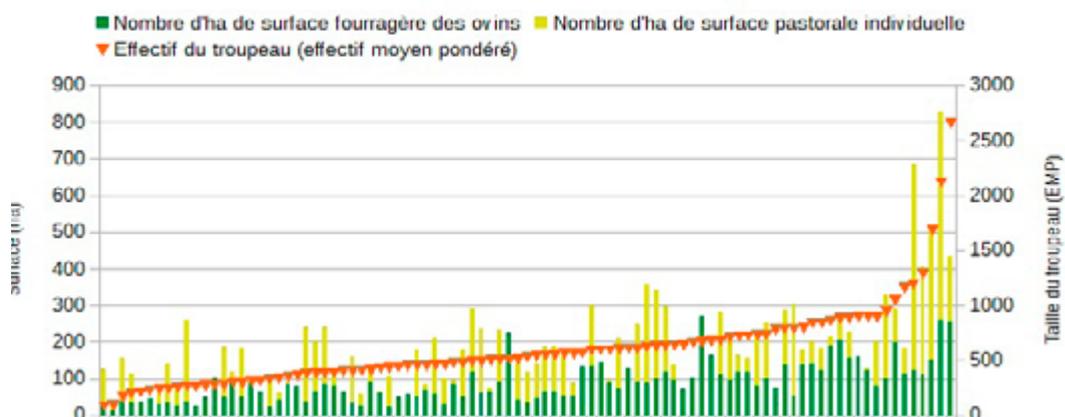
97 élevages ont été analysés cette année. Une analyse qui porte à la fois sur leur niveau technique mais aussi économique.



De même, pour des troupeaux de taille comparable, la surface fourragère est très variable, en lien avec la localisation de l'élevage et la

proportion de parcours dans la surface fourragère.

Taille du troupeau et surface fourragère



74 % des élevages du groupe utilisent des surfaces pastorales. 39 % d'entre eux disposent d'au moins 130 ha de surface pastorale.

• Résultats techniques de reproduction et productivité

Globalement au niveau des résultats techniques on peut noter une équivalence des indicateurs par rapport à 2017.

Performances de reproduction et indicateurs de productivité	Moyenne	La moitié des élevages du groupe obtiennent entre...	Évolutions 2017-2018
Taux de mise-bas	104 %	95 et 115 %	↗
Taux de prolificité	157 %	144 et 169 %	↗
Taux de mortalité des agneaux	17,5 %	12 et 22 %	↗
Productivité numérique	125 %	110 et 139 %	→
Productivité des brebis (kgc d'agneau/EMP)	24	21 et 28 kgc/EMP	↗
Productivité des surfaces fourragères (kgc d'agneau/ha) (hors parcours)	179	125 et 210 kgc/ha	↘
Productivité des UMO (kgc d'agneau/UMO ovine)	10 017	6 609 et 12 322 kgc/UMO ovine	↗

91 % des élevages ont au moins 2 ha de grandes cultures.

Le taux de mise-bas permet de différencier différents types de systèmes de reproduction : des taux inférieurs à 100 % correspondent généralement à des systèmes sans accélération, des taux autour de 105 % correspondent plutôt à une accélération partielle du troupeau (accélération uniquement des antenaises par exemple), les taux les plus élevés reflètent une accélération systématique des brebis.

autre, en fonction de nombreux facteurs, comme les dates d'agnelage, le rationnement, les maladies présentes dans le troupeau, les accidents sanitaires pouvant avoir lieu sur un agnelage... Cela reste un indicateur à relativiser car fortement lié à l'appréciation de l'éleveur. La méthode de relevé de la mortalité agneau est également un paramètre important : la mortalité devrait prendre en compte toutes les pertes entre l'échographie et la vente (avortements et mort-nés compris).

Le taux de mortalité varie d'un élevage à un

1,25 agneaux produits par brebis en moyenne.

• Coût d'alimentation du troupeau

Indicateur	Moyenne	La moitié des élevages du groupe obtiennent entre...	Évolutions 2017-2018
Consommation totale de concentré/EMP (kg)	220	184 et 255 kg/EMP	↗
Concentré agneau/agneau (kg)	81	71 et 95 kg/agneau	↘
Concentré brebis/EMP (kg)	118	87 et 148 kg/EMP	↗
Part de concentré acheté	61 %	43 et 72 %	↘
Coût du concentré/EMP	55 €	44 et 70 €/EMP	↗
Coût des fourrages achetés/EMP	3 €	1 et 4 €/EMP	↘
Solde sur coût alimentaire/EMP	101 €	81 et 123 €/EMP	↗

La consommation de concentré par brebis dépend de l'intensité de la conduite d'élevage : elle est souvent plus élevée dans les systèmes accélérés par exemple. La consommation de concentré par les agneaux est liée à la race et

à la conduite des brebis (quantité de lait disponible).

La différence sur le coût du concentré n'est pas significative.



• Résultats économiques

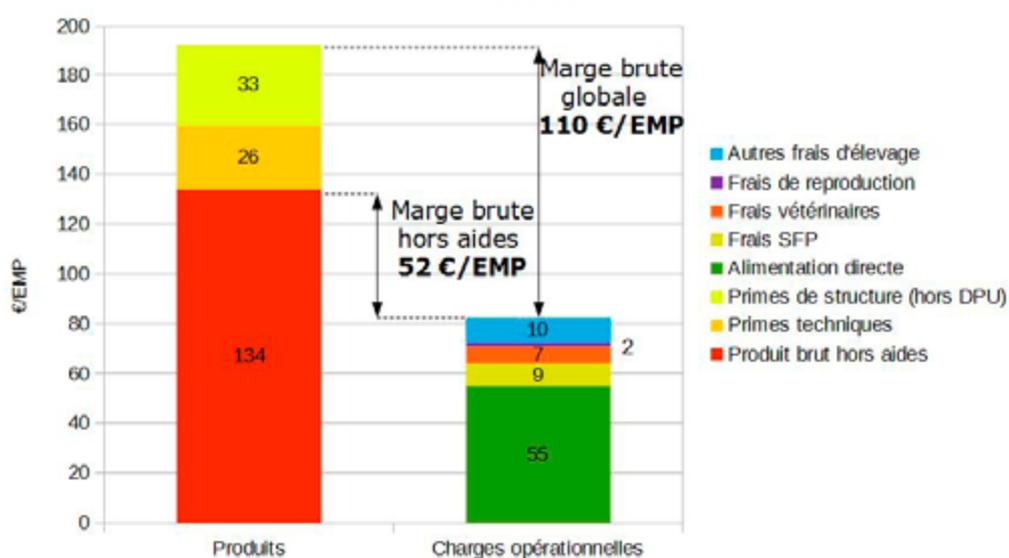
Indicateur	Moyenne	La moitié des élevages du groupe ont entre...	Évolutions 2017-2018
Produit brut hors aides/EMP	134 €	109 et 156 €	↗
Produit brut aides comprises (hors DPU)/EMP	192 €	167 et 218 €	→
Charges opérationnelles/EMP	82 €	67 et 100 €	↘
dont charges d'alimentation/EMP	55 €	44 et 70 €	↗
dont charges surfaces fourragères/EMP	9 €	4 et 12 €	↘
dont frais d'élevage/EMP	18 €	12 et 24 €	↘
dont frais vétérinaires/EMP	7 €	4 et 8 €	→
dont frais de reproduction/EMP	2 €	1 et 3 €	↘
Marge brute hors aides/EMP	52 €	34 et 70 €	↗
Marge brute aides comprises (hors DPU)/EMP	110 €	95 et 130 €	↗

Les charges opérationnelles représentent en moyenne 56 % du produit brut hors aides. La variabilité du produit est liée à la productivité des troupeaux, au type d'agneaux vendus, à la qualité des agneaux commercialisés en carcasse, à la période de vente (évolution du prix au cours de l'année).

L'alimentation est le poste principal des charges opérationnelles, il prend en compte

les aliments achetés et les aliments auto-consommés qui sont pris en compte avec un prix de cession interne identique dans tous les élevages. La maîtrise de l'alimentation du troupeau et l'amélioration de la productivité et de la qualité des surfaces fourragères sont donc incontournables pour assurer les résultats économiques de l'atelier.

Produit brut et charges opérationnelles



6,32 € le kg
de carcasse agneau.





• Commercialisation des agneaux

Indicateur	Moyenne	La moitié des élevages du groupe réalisent entre...	Évolutions 2017-2018
Part d'agneaux vendus finis lourds	85 %	67 et 99 %	↘
Part d'agneaux vendus comme reproducteurs*	10 %	0 et 22 %	→
Poids de carcasse moyen des agneaux lourds	18 kgc	17,6 et 18,5 kgc	↗
Prix moyen des agneaux lourds (€/tête)	114 €	110 et 117 €/tête	↗
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	6,32 €	6,10 et 6,50 €/kgc	↗
Prix moyen des reproducteurs* vendus (€/tête)	141 €	127 et 136 €/tête	↗
Prix moyen de vente des agneaux tous types confondus (€/tête)	116 €	110 et 118 €/tête	↗

*Reproducteurs mâles et femelles confondus.

Les élevages du groupe commercialisent essentiellement des agneaux lourds dont le poids de carcasse moyen est de 18 kg, en légère augmentation par rapport à 2017.

Le prix de l'agneau a une nouvelle fois été contrasté en 2018 : très fluctuant lors du 1^{er} semestre, il est à contrario resté très stable sur le 2^{ème} semestre (moyenne 2018 : 6,32 €/Kgc).

• Tiers supérieur des élevages sur la marge brute

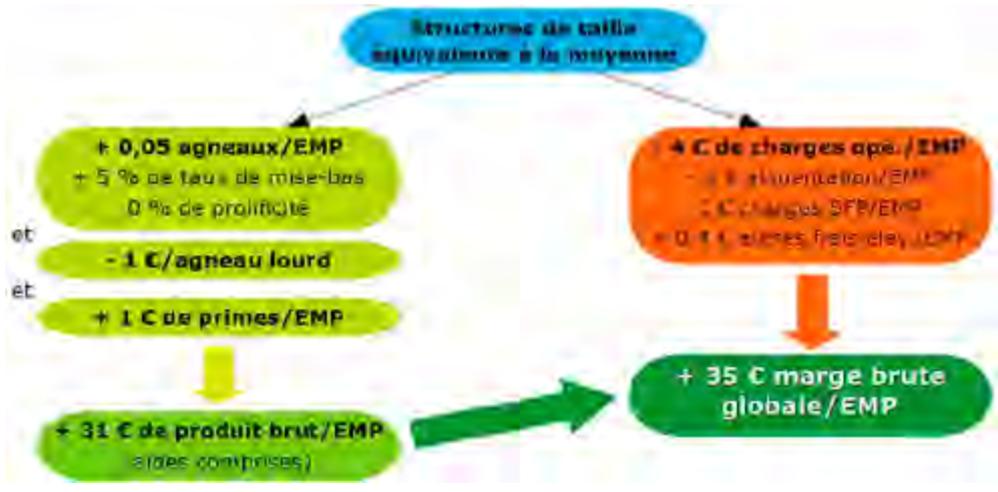
Les 32 élevages qui dégagent la marge brute la plus élevée atteignent en moyenne 145 €/EMP de marge brute globale, soit +35 €/EMP par rapport à la moyenne générale. Ces élevages sont de taille légèrement plus petite par rapport à l'ensemble du groupe en ce qui concerne le troupeau et les surfaces exploitées. Le chargement est ainsi identique ainsi que la main d'œuvre consacrée à l'atelier ovin.

Le niveau de marge brute plus élevé sur ces ateliers ovins s'explique principalement par un produit brut plus important (+31 €/EMP par rapport à la moyenne). C'est le niveau de productivité numérique qui permet d'expliquer cet écart observé au niveau du produit brut. En effet, ces élevages se distinguent par une productivité numérique supérieure à la moyenne : 130 % contre 125 % en moyenne générale.

Il faut noter que les charges opérationnelles des élevages du tiers supérieur sont cette année inférieures à la moyenne.

Les résultats techniques 2018 du tiers supérieur sont comparables à la moyenne. Ce qui explique cette année cette marge brute, ce sont essentiellement les quantités de concentrés distribués par EMP qui restent optimisées dans le tiers supérieur (-5 kg par rapport à la moyenne), et notamment le concentré agneau/agneau (-5 kg par rapport à la moyenne).

Le référentiel technico-économique 2018 a été obtenu à partir des données des Appuis Techniques Individuels réalisés par Capel, Geoc, Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, Aprovia, la Chambre d'Agriculture du Lot et centralisés sous TEOVIN, logiciel ACTOVI. Une convention de saisie commune a été élaborée par l'équipe INOSYS-Réseaux d'Élevage et le GIE Occitanie.



• Conclusion

Pour chaque indicateur présenté, la moyenne cache de très fortes disparités, que ce soit au niveau des résultats techniques ou économiques. Cela signifie que des marges de progrès sont encore possibles dans les élevages lotois, sur le plan technique, pour aller vers

de meilleurs résultats économiques. D'un élevage à un autre, les marges de progrès sont différentes et peuvent concerner entre autres l'alimentation du troupeau, la gestion de la reproduction, les pratiques sanitaires, la conduite des surfaces fourragères.

Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de :

